



## RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN SUIVI ET EVALUATION (SSE)

### TERMES DE RÉFÉRENCE

**Titre du projet :** Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (P169265)

**Financement :** Association Internationale de Développement (IDA)

**Accord de financement :** Crédit 6578-TG, Grant D585-TG en date du 18 mai 2020

Lomé, avril 2022

## I. Contexte

Pour soutenir les réformes réalisées par le Gouvernement depuis 2011 dans le système statistique national en vue de disposer d'un appareil statistique performant, la Banque Mondiale a répondu favorablement à la demande d'appui en acceptant de financer, sous forme de prêt, le projet dénommé « Projet de renforcement des capacités statistiques (PRCS) » (Togo/AFRICA – P166135-Togo : Data a fact based society).

Le PRCS couvre trois principales composantes qui portent respectivement sur la réforme institutionnelle, la production des données sur la base de l'approche PBF (Financement Basé sur la Performance) et la gestion du projet et le contrôle de qualité.

Le Projet national PRCS initialement prévu pour démarrer en janvier 2019 a connu une mutation vers un projet régional dénommé Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO-P169265) avec un changement du contenu des composantes.

Dans le cadre de ce projet, il est prévu le recrutement du personnel complémentaire pour renforcer l'unité de gestion. Il s'agit, entre autres, d'un spécialiste en suivi et évaluation.

## II. Aperçu du projet

<b>Pays :</b>	Togo
<b>Nom complet du projet :</b>	Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO)
<b>Montant total du financement (Dollars)</b>	30 millions USD (moitié prêt, moitié dons)
<b>Numéro identifiant du projet :</b>	P169265
<b>Résumé des objectifs de développement du projet au Togo</b>	Renforcer le système statistique national pour produire, diffuser et améliorer l'utilisation des statistiques économiques et sociales

## III. Description du Projet

L'objectif principal du projet est d'améliorer la qualité des statistiques sur le bien-être et les statistiques macroéconomiques et de renforcer les infrastructures institutionnelles, financières et humaines nécessaires pour améliorer la production des données tant au niveau national que régional.

Plus spécifiquement, le projet vise :

- l'harmonisation et la définition des concepts et des méthodologies statistiques dans les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- la mise en place du Centre de formation et de perfectionnement en statistique ;
- le renforcement de capacités en ressources humaines ;
- l'amélioration de la production des données macro et sectorielles ;
- l'amélioration de la production des données sur les conditions de vie et le bien-être des populations à travers la mise en œuvre des enquêtes spécifiques auprès des ménages ;

- l'équipement et le renforcement des infrastructures ;
- l'amélioration de la dissémination, de l'engagement citoyen et de l'archivage des données ;
- la mise en place des outils de gestion et d'audit du projet ;
- la mise en place du mécanisme de suivi et évaluation du projet.

Le Projet PHASAO est structuré autour de 3 composantes que sont :

- Composante 1 : harmonisation des outils de production de statistiques, à la collecte d'un ensemble de statistiques sociales, économiques et administratives de base tout en améliorant leur qualité ; diffuser et faciliter l'utilisation des données collectées à la fois au niveau national et régional via une plateforme régionale ;
- Composante 2 : composante spécifique à chaque pays, pour combler les lacunes qui ne sont pas nécessairement communes aux pays mais qui permettra aux SSN de tirer parti des activités régionales ; elle porte essentiellement sur les réformes institutionnelles, les renforcements de capacité en matière de gestion et en ressources humaines et la satisfaction des besoins en infrastructures et en logiciels ;
- Composante 3 : management dans le cadre de la coordination des activités et suivi et évaluation du projet.

Les présents termes de référence concernent le recrutement du (de la) spécialiste en Suivi et évaluation pour renforcer l'UGP. Ils donnent une description détaillée des principales tâches à accomplir ainsi que le profil du candidat.

#### **IV. Objectifs de la mission**

1. L'objectif global de la mission est d'appuyer l'UGP dans la mise en œuvre du système de suivi-évaluation (S&E), ainsi que dans la préparation des différentes évaluations prévues sur le projet.
2. En outre, le spécialiste en S&E assure la programmation des activités conformément aux cadres de performances établis et l'établissement des différents rapports prévus, tout en assurant un transfert progressif de capacité aux cadres de l'INSEED.
3. Les objectifs spécifiques de la mission du (de la) spécialiste en suivi-évaluation sont :
  - concevoir et rendre opérationnel le système de suivi évaluation adapté aux spécificités du projet comme indiqué dans le document du projet ;
  - préparer les rapports périodique de suivi à travers la mesure des indicateurs de résultats et suggérer des approches novatrices pour l'atteinte des objectifs ;
  - conduire l'élaboration des programmes annuels d'activités (PTBA) incluant des indicateurs de réalisation pour faciliter le suivi de leur mise en œuvre ;
  - tenir une documentation exhaustive des réalisations du projet, certifiant la qualité de la mesure des indicateurs ;
  - renforcer les capacités en suivi-évaluation des homologues de l'INSEED ;
  - appuyer les différents acteurs du projet dans l'élaboration des termes de références des différentes activités ;
  - évaluer la qualité des travaux des consultants recrutés par le projet.

#### **V. Description des tâches**

Sous la responsabilité du Coordonnateur et sous la supervision du Point focal du projet, le spécialiste en suivi-évaluation travaillera pour la mise en œuvre des activités ci-dessous.

##### **5.1 Adaptation d'un système de S&E au projet**

- créer une base de données adaptée aux spécificités du projet ;
- mettre en place un système de collecte, de traitement, d'analyse, de transmission et d'actualisation régulière des données ;
- mettre en place des procédures visant à faire participer les bénéficiaires des différentes activités au Suivi-Evaluation du projet ;
- assurer l'organisation et la supervision des différentes enquêtes liées au suivi évaluation des activités du projet ;

##### **5.2 Renforcement des capacités des acteurs**

- renforcer les capacités des cadres de l'INSEED à la pratique du Suivi-Evaluation ;
- appuyer les responsables des différentes activités pour assurer la collecte et la transmission régulières des données conformément au circuit de l'information validée.

### **5.3 Préparation et suivi de la mise en œuvre des programmes d'activités annuels**

- préparer le PTBA du projet ;
- procéder au suivi- évaluation des activités du projet, vérifier leur degré de conformité au plan de travail établi et préparer les rapports mensuels de progrès ;
- faire le rapprochement entre les réalisations physiques et financières du projet, dégager les écarts éventuels dans la mise en œuvre du projet et identifier leurs causes ;
- évaluer les risques liés aux activités à réaliser et proposer des mesures pour les mitiger ;
- établir un chronogramme prévisionnel de réalisation des activités (depuis la passation des marchés jusqu'à la réception) ;
- concevoir les fiches de suivi des activités et assurer leur mise à jour périodique ;
- comparer le chronogramme réel au chronogramme prévisionnel et formuler des recommandations pour rattraper les retards éventuels ;
- préparer les rapports d'évaluation périodiques sur les activités du projet ;
- participer au suivi régulier de la mise en œuvre des programmes d'activités annuels et identifier les faiblesses éventuelles en vue de leur rapide correction ;
- procéder à la centralisation et à l'analyse des rapports soumis par les responsables des différentes activités du projet et donner un avis avant tout décaissement ;
- veiller à la signature et à la bonne exécution des contrats de travail ;
- élaborer les rapports trimestriels et annuels d'avancement du projet (format opérationnel, adaptation des données fournies par le S&E aux besoins des rapports, etc.) ;
- préparer la documentation nécessaire à la réalisation des missions de supervision nationales du projet (Banque mondiale – Gouvernement de la République togolaise).

### **5.4 Appui des bénéficiaires à l'expression des besoins**

- appuyer les bénéficiaires du projet dans l'identification des besoins en tenant compte de la description du Projet ;
- appuyer éventuellement les bénéficiaires du projet dans la rédaction des termes de références des études prévues sur le projet.

## **VI. Profil du consultant**

Les candidats à ce poste doivent :

- posséder un diplôme d'études universitaires en statistiques, démographie ou économétrie ou équivalent (bac+5), et des connaissances avérées en recherches opérationnelles ;
- justifier d'une expérience en suivi-évaluation d'au moins cinq (05) ans avec une expérience d'au moins deux (02) ans en qualité du responsable de suivi évaluation d'un projet ou institution régionale ou internationale ;
- avoir une bonne maîtrise du français et une connaissance assez bonne de l'anglais ;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique (Ms-Project, Word, Excel, Power Point, etc.) ;
- avoir une bonne connaissance du système statistique national et des systèmes et/ou observatoires statistiques régionaux (UEMOA , CEDEAO ; Afristat, ...) ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciel de traitement statistique, notamment Stata, SPSS, Eviews, etc. ;
- être apte à travailler en équipe et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans la conduite ou la gestion d'opérations statistiques au niveau national ou international ;
- posséder une bonne connaissance des procédures d'exécution des projets financés par la Banque mondiale.

## **VII. Dispositions administratives**

Le spécialiste en suivi et évaluation sera basé au sein de l'unité de gestion du projet à Lomé et dépendra du Coordonnateur du projet à qui il rendra compte de ses activités quotidiennes.

Il est recruté pour une durée d'un (1) an renouvelable sur la base d'une évaluation annuelle de performance des prestations.